

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2022

Le 23 mai 2022, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, à 20 heures, sur convocation adressée le 17 mai, sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc SERVIERES**, Maire de Claye-Souilly.

PRESENCE							
ADJOINTS							
BOUSSANGE Julien	X	BROUET-HUET Séverine	X	JACQUIN Laurent	X	DAVID-THEUNYNCK Bénédicte	X
MONTI Bruno	X	THIEDEY Hélène	X	DENEUVILLE Emmanuel	X	THIERRY Antoinette	X
PERRIGAULT Sébastien	X						
CONSEILLERS MUNICIPAUX							
PONCELET Gilles	X	POULAIN Christine	X	PLOMMET Véronique	X	ROUSSEAU Emmanuel	X
BOUILLENNEC Elisabeth		FORNAGE Guida	X	POULET Hélène	X	NOWAK Ingrid	X
LA BELLA Romain	X	GABILLET Loïc	X	MANDIN Sylvain	X	AMRANI Kamel	X
ELOIDIN Aline		LETELLIER Anne-Claire		COLLONGE Ugo		OURY René	X
FINA Jean-Louis		DOMINGUES Béatrice	X	PASQUIER Véronique		NICOLLE Dorothée	
ZATARA Nathalie		SODANO David		HEE Renaud			

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de postes vacants : 0

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES :

- | | | |
|--------------------------------|-----|---------------------------|
| • Madame Elisabeth BOUILLENNEC | par | Madame Christine POULAIN |
| • Madame Aline ELOIDIN | par | Madame Hélène THIEDEY |
| • Monsieur Jean-Louis FINA | par | Monsieur René OURY |
| • Madame Véronique PASQUIER | par | Madame Béatrice DOMINGUES |

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

- Madame LETELLIER
- Monsieur COLLONGE
- Madame NICOLLE
- Madame ZATARA
- Monsieur SODANO
- Monsieur HEE

OUVERTURE DE SEANCE

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 heures et constate que le quorum est atteint et il donne lecture des pouvoirs.

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
"au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance".

Madame Bénédicte DAVID-THEUNYNCK est candidate au poste de secrétaire de séance.

Madame Bénédicte DAVID-THEUNYNCK est donc installée dans ses fonctions de **secrétaire de séance**.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU INTEGRAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022

Sous réserve d'éventuelles observations, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le COMPTE-RENDU INTEGRAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 13 avril 2022.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

3. COMPTE-RENDU DE L'UTILISATION PAR LE MAIRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises par délégation du Conseil Municipal en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA DECISION	NUMERO DE LA DECISION	OBSERVATION (L 2122-22)	DUREE DU CONTRAT	COUT DE LA PRESTATION
7/04	16	Décision d'ester en justice et désignation du cabinet Landot et Associés pour représenter la commune suite à la requête n°211701 présentée par la société PORTELA ENVIRONNEMENT auprès du Tribunal administratif de Melun		
7/04	17	Signature d'un contrat pour la réalisation de prestations contées avec l'association Les Pucks à la médiathèque	Le 9/04/22	700 euros TTC
7/04	18	Signature d'un contrat de maintenance sur automatismes de portails et bornes escamotables avec la société ALTI-ELECT	1 an à compter de la signature, renouvelable par tacite reconduction sans excéder 4 ans	Forfait annuel : 600 euros HT
13/04	19	Signature d'une convention pour l'organisation de 2 séjours jeunesse en juillet 2022 avec la société THALIE	1 séjour du 10 au 19/07/22 pour les 6-12 ans 1 séjour du 8 au 19/07/22 pour les 13-17 ans	40 560 euros TTC en cas de complétude
13/04	20	Signature d'une convention pour l'organisation de 2 séjours jeunesse en août avec la société THALIE	1 séjour du 3 au 12/08/22 pour les 6-12 ans 1 séjour du 1 ^{er} au 12/08/22 pour les 13-17 ans	40 360 euros TTC en cas de complétude
15/04	21	Signature d'un contrat d'architecte pour une mission de maîtrise d'œuvre partielle en vue de la réhabilitation du conservatoire avec la SARL ATELIER ALSL	A compter de la signature, fin de la mission à réception des offres	1 600 euros HT
15/04	22	Signature d'un contrat de prestations de services relatif à la gestion de la divagation des carnivores domestiques dans le domaine public et gestion de la fourrière animale avec la SAS SACPA	Du 1/07/22 au 30/06/23 avec tacite reconduction, sans pouvoir excéder 4 ans	0,795 euros HT/habitant, soit 9 782,48 euros HT
20/04	23	Signature d'une convention de mise à disposition d'un équipement communal, valant autorisation d'occuper le domaine public, avec l'association Chez Rose	De la date de signature, jusqu'au 31/08/22	A titre gratuit

25/04	24	Signature d'un contrat pour la mise en place d'animations nautiques avec CONTRASTE	Du 26/08 au 30/08/22	30 605 euros HT
25/04	25	Signature d'un contrat relatif à la collecte et au traitement des consommables d'impression usagées avec la société CONIBI	A la date de signature, renouvelé annuellement par tacite reconduction chaque 31/12	Financé par les constructeurs
25/04	26	Signature d'un avenant n°8 au lot 02 du marché public n° PA/2017-08 relatif à l'assurance du chantier du centre administratif et conservatoire de musique et de danse avec la société SMABTP	Prolongation jusqu'au 30/09/22	2 479,68 euros HT
25/04	27	Décision d'ester en justice et désignation du cabinet Landot et Associés pour représenter la commune suite à la requête n°2200215 auprès du Tribunal administratif de Melun		
10/05	28	Signature d'un contrat d'abonnement-service avec la société SANELIS GONESSE (abroge et remplace les précédents abonnements)	1 an, renouvelable 2 fois par tacite reconduction, sans pouvoir excéder 3 ans	1 059,37 euros HT/mois
11/05	29	Signature d'un contrat d'abonnement « LEGIBASE COLLECTIVITES LOCALES » avec la société BERGER-LEVRAULT	3 ans à compter de la signature	Abonnement annuel : 945 euros HT Forfait accompagnement : 472,50 euros HT
11/05	30	Signature d'un contrat administratif d'occupation d'un bien communal à titre précaire et révocable pour un logement situé Allée des Marguerites (Groupe scolaire Bois Fleuri)	A compter du 01/06/22, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, sans pouvoir excéder 3 ans	Loyer mensuel : 565 euros

4. APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES AU TITRE DU TRANSFERT DE CHARGES DU 14 AVRIL 2022

Rapporteur : Sébastien PERRIGAULT

- **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges du 14 avril 2022 relatif aux transferts de compétences en matière de lecture publique et de voirie, ainsi qu'à la rétrocession du golf de Roissy en France ;
- **DIT** que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

5. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE VOIRIE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France afin de participer aux travaux de réfection de voirie selon le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET	DEPENSES	RECETTES
	MONTANT HT	MONTANT HT
Accès PMR maison du stade et aire de lavage	22 655,00	
Réhabilitation parking école Bastié, trottoirs fortes terres	53 049,75	
Création stationnement rue de la solidarité	22 760,00	
Travaux de voirie rue du 08 Mai 1945	133 085,00	
Travaux de voirie parking Alfred de Musset	13 875,00	
Travaux de voirie entrée Ecole Bois-Fleuri	5 440,00	
Réaménagement trottoirs PMR (Biberonne, Drouet)	8 295,00	
Réfection parking Charles de Gaulle	8 667,50	
Travaux de voirie diverses rues	33 468,60	
Reprise rond-point Mauperthuis et allée Maeterlinck	5 119,00	
Fonds de concours CARPF		153 207,42
Fonds Propres		153 207,43
Total HT	306 414,85 €	306 414,85 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à modifier le plan de financement dans la limite du montant total ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de fonds de concours.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

6. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DANS LES GYMNASES

Rapporteur : Sébastien PERRIGAULT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France afin de participer aux travaux de réfection dans les gymnases de la ville selon le plan de financement suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET	DEPENSES	RECETTES
	MONTANT HT	MONTANT HT
Amélioration système de bouclage ECS et remplacement de douches gymnase des Tourelles	20 982,97	
Remplacement éclairage LED gymnase des Tourelles	38 243,33	
Travaux faux plafonds gymnase des Tourelles	16 439,00	
Création alimentation électrique gymnase Loison	9 507,50	
Contrôle d'accès gymnase des Tourelles	1 540,00	
Contrôle d'accès gymnase Loison	2 012,50	

Fonds de concours CARPF		44 362,65
Fonds Propres		44 362,65
Total HT	88 725,30 €	88 725,30 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à modifier le plan de financement dans la limite du montant total ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette demande de fonds de concours.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

7. SIGNATURE D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE N°AO/2019-01 « TRAVAUX D'ENTRETIEN, TRAVAUX NEUFS DES ESPACES VERTS, AINSI QUE TRAVAUX D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE DES ARBRES » AVEC LE GROUPEMENT REPRESENTE PAR TERIDEAL-MABILLON

Rapporteur : Bruno MONTI

- **APPROUVE** les modifications prévues par l'avenant n°1, et ses pièces annexes, au marché n° AO/2019-01 relatif aux travaux d'entretien des espaces verts, des travaux neufs et de l'élagage et de l'abattage des arbres, lequel prévoit une augmentation du montant forfaitaire annuel de 37 183,84 € HT (soit + 9,92%) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché n° AO/2019-01 présenté ci-dessus, ainsi que toutes les pièces nécessaires ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

8. CONVENTION D'ADHESION AU RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ROISSY PAYS DE FRANCE ET LA COMMUNE DE CLAYE-SOUILLY

Rapporteuse : Séverine BROUET-HUET

- **APPROUVE** les termes de la convention d'adhésion au réseau de lecture publique proposée par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) au niveau 1 « programmation d'actions culturelles mutualisées et de partenariats institutionnels et associatifs » ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention d'adhésion entre la commune et la CARPF.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

9. REGLEMENT INTERIEUR DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Rapporteur : Julien BOUSSANGE

- **APPROUVE** le règlement intérieur pour les modalités d'inscriptions, de fréquentation et de fonctionnement des différents temps périscolaires ;
- **DIT** que le présent règlement s'appliquera à compter du 1^{er} septembre 2022.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.

10. REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PLANETE OXYGENE

Rapporteur : Julien BOUSSANGE

- **APPROUVE** le règlement intérieur pour les modalités d'inscriptions, de fréquentation et de fonctionnement de l'accueil de loisirs Planète Oxygène ;

- **DIT** que le présent règlement s'appliquera à compter du 1^{er} septembre 2022.

APPROUVE A L'UNANIMITE des membres présents et représentés du Conseil Municipal.



**L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé,
la séance est levée à 20 h 31**

